



COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 22/04/2025

Rachat d'actions propres chez Finasucre

Bruxelles, le 22 avril 2025 - Le groupe industriel belge Finasucre convoque une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 13 mai prochain, afin de mettre en place un rachat d'actions propres. Cette opération s'intègre dans une réflexion stratégique plus large qui vise à repositionner le groupe pour le futur.

Afin de répondre à la demande faite par certains actionnaires d'améliorer les mécanismes de liquidité des actions de la société pour leur permettre de céder leurs parts, le Conseil d'Administration de Finasucre souhaite proposer aux actionnaires un rachat d'actions propres, suivi de l'annulation de celles-ci.

Les actionnaires de Finasucre seront appelés à se prononcer lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai sur l'autorisation du rachat d'actions propres pour un montant maximum de 80 millions d'euros. Le prix de rachat proposé est de 5.820 euros par action et a été déterminé sur base d'un exercice de valorisation financière indépendant.

Si le rachat d'actions propres est autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration lancera l'opération dans la foulée. Chaque actionnaire aura alors la possibilité de faire savoir le nombre d'actions qu'il souhaite céder.

Ce rachat d'actions propres s'intègre dans une réflexion stratégique plus large qui vise à repositionner Finasucre pour le futur, avec notamment un recentrage progressif du groupe sur ses activités agro-industrielles.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a décidé de procéder en 2025 à la vente de ses participations dans des sociétés cotées en bourse. Cela devrait permettre de financer le rachat d'actions propres, en complément d'un financement bancaire court terme.

Avis aux rédactions :

Un document d'information sera envoyé à chaque actionnaire en même temps que la convocation à l'Assemblée générale extraordinaire. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de rachat d'actions Finasucre.

A propos de Finasucre

Finasucre est un groupe industriel familial belge spécialisé en particulier dans trois activités agro-industrielles : le sucre, les noix ainsi que l'acide lactique et poly-lactique. Le groupe dispose également d'un pôle immobilier détenant des participations financières dans des sociétés immobilières basées essentiellement en Belgique. Finasucre détient enfin un pôle financier détenant des participations directes dans des sociétés cotées et dans des sociétés non cotées.

Sur base des résultats de l'exercice 2024, Finasucre réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 544 millions et un EBITDA consolidé de € 41 millions.

Contact presse

Gauthier Fraiteur - 0487/88.42.87